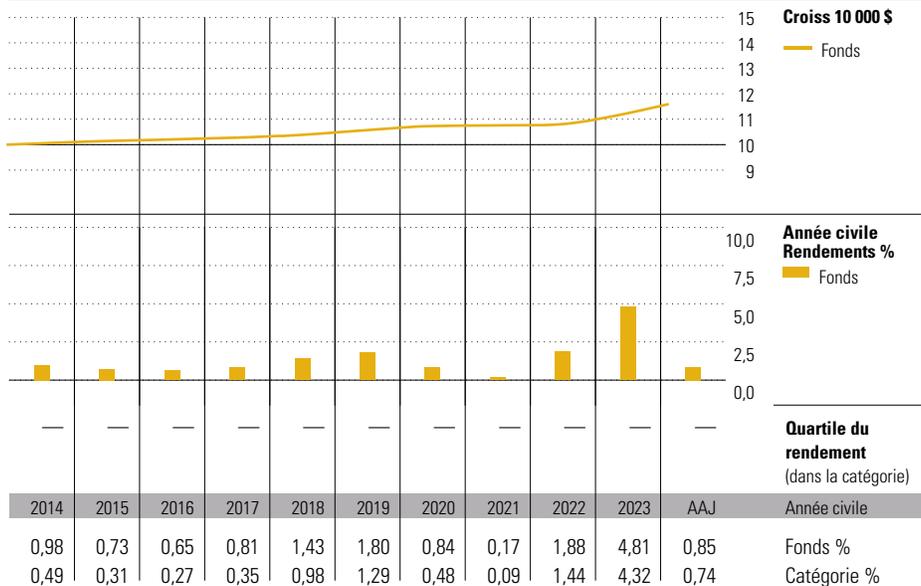


Fonds en gestion commune marché monétaire canadien HSBC

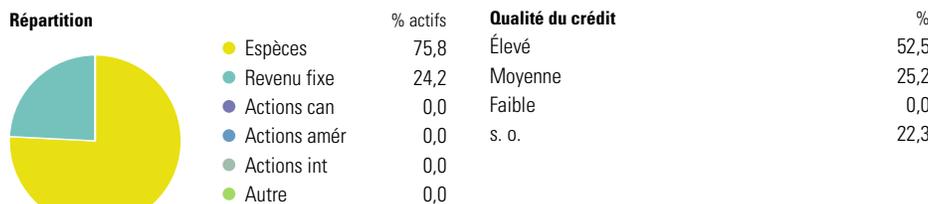
Catégorie de fonds
Marché monétaire canadien

Analyse de rendement au 29 février 2024



Rendements annualisés %	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis lanc.
Fonds	4,95	3,77	2,55	2,00	1,47	2,27
Catégorie	4,42	3,29	2,20	1,59	1,05	—

Analyse du portefeuille au 31 janvier 2024



Dix avoirs principaux	% actifs
Canada 09-05-2024	6,6
Nacn Ppg4m9mz Mmkt 4.95 01-02-2024	6,1
Île du Prince-Édouard (CT) 0%	5,3
Ry Ppgg9rfs Mmkt 4.95 01-02-2024	4,3
BNP Paribas Canada 04-03-2024	4,2
Municipal Finance Authority Of BC(CT)	4,2
Fid du Cda p l'hab No 2, 9% 15-06-2024	4,0
Banque de Montréal 2, 85% 06-03-2024	3,8
Ontario 07-02-2024	3,4
Île du Prince-Édouard(CT)	3,4
Nombre total de titres en Port	65
Nombre total d'avoirs (participatio	65
Nombre total d'actions	0
Nombre total d'obligations	6

Analyse du portefeuille au 31 janvier 2024 (suite)

Répartition des titres à revenu fixe	% revenu fixe
Obligations gouvernementales	39,6
Obligations de sociétés	18,6
Autres obligations	0,0
Titres adossés à des hypothèques	0,0
Investissements à CT (espèces, autres)	41,9
Titres adossés à des actifs	0,0

5 principaux pays	% actifs
Canada	100,0

Opérations

Date de création	octobre 1997
Statut de vente	Ouvert
Actif total (millions \$) au 29-02-2024	127,4
RFG % au 30-06-2023	0,10
Indice	50% FTSE Canada 60 Day T-Bill Index 50% FTSE Canada 30 Day T-Bill Index

Séries disponibles

Séries	Structure de frais	Devise
	Sans frais	CAD
	Sans frais	CAD

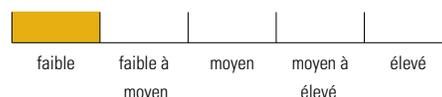
Gestion du fonds

Société de gestion	Gestion globale d'actifs HSBC (Cda) Ltée
Téléphone	1 888 390 3333
Site Internet	https://www.assetmanagement.hsbc.ca

Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental de ce Fonds est de procurer un revenu d'intérêt tout en préservant le capital en investissant surtout dans des titres à revenu fixe à court terme canadiens de grande qualité.

Risque lié au prospectus



Fonds en gestion commune marché monétaire canadien HSBC

Aperçu de la gestion de placements

Divuligation

Gestion globale d'actifs HSBC (Canada) Limitée («GGAC») agit à titre de gestionnaire et de conseiller principal pour les Fonds en gestion commune HSBC, une famille de fonds communs de placement offerts au public. Ces fonds communs de placement ne sont vendus à des investisseurs que dans le cadre d'un service de gestion discrétionnaire de placements; l'investisseur qui désire obtenir ce service doit signer une convention de gestion de placements avec GGAC ou Fonds d'investissement HSBC (Canada) Inc. («FIHC»), ou un autre conseiller ou courtier approuvé. Un placement dans un fonds commun de placement peut donner lieu à des commissions de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion, des frais de gestion de placements et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus, l'Aperçu du fonds et les autres documents d'information avant d'investir. À moins d'indication contraire, les taux de rendement indiqués sont des taux de rendement totaux composés annuels historiques qui tiennent compte des fluctuations de la valeur des parts et du réinvestissement de toutes les distributions et qui ne tiennent pas compte des commissions d'achat et de rachat, des frais de placement ni des frais optionnels ou de l'impôt sur le revenu payables par un porteur, qui auraient pour effet de réduire le rendement. Les taux de rendement composés indiqués servent uniquement à illustrer les effets du taux de croissance composé et ne visent pas à refléter les valeurs futures des Fonds en gestion commune HSBC ou les rendements d'un placement. Les fonds en gestion commune ne sont pas garantis ou couverts par la Société d'assurance-dépôts du Canada, la Banque HSBC Canada ou un autre organisme d'assurance-dépôts ou établissement financier. Leur valeur change fréquemment et les rendements passés ne sont pas nécessairement une indication des rendements futurs. Rien ne garantit que les fonds du marché monétaire pourront maintenir une valeur liquidative fixe par part ou que le plein montant de votre placement dans un tel fonds vous sera retourné.

Le ratio des frais de gestion (le «RFG») correspond au total des frais de gestion et d'exploitation de chaque fonds (à l'exception des commissions de courtage sur les opérations sur titres et des retenues d'impôts étrangers), exprimé en pourcentage de la valeur liquidative moyenne du fonds pour une année donnée. Veuillez lire le prospectus, l'Aperçu du fonds et les autres documents d'information pour obtenir de plus amples détails.

Le RFG n'inclut pas les frais de gestion de placement qui sont payés directement par les investisseurs à HIFC. Les frais d'exploitation sont payés par les Fonds en gestion commune HSBC.

Nous, les sociétés qui nous sont affiliées, nos dirigeants, nos administrateurs et nos employés pouvons détenir un intérêt dans l'un ou l'autre des titres mentionnés dans le présent document (ou dans tout placement lié) et pouvons, de temps à autre, effectuer des opérations visant à accroître ou à diminuer cet intérêt. De plus, nous et les sociétés qui nous sont affiliées pouvons agir à titre de teneur de marché ou avoir pris un engagement en ce qui a trait au placement de titres (ou de tout placement lié) de l'une ou l'autre des sociétés dont il est question dans le présent document. Nous pouvons vendre ces titres à des clients ou les acheter de clients à titre de mandant et pouvons également fournir ou chercher à fournir des services de banque d'affaires ou de placement à ces sociétés, ou pour le compte de ces sociétés.

FIHC est une filiale en propriété directe de GGAC et une filiale en propriété indirecte de la Banque HSBC Canada et elle offre ses services dans toutes les provinces canadiennes à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard. GGAC est une filiale en propriété exclusive, mais une entité distincte, de la Banque HSBC Canada et elle offre ses services dans toutes les provinces canadiennes à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard.